

COMMENT MEURT UN VILLAGE ...



Le petit commerçant se lève dès l'aurore. Il est là tout le jour et souvent tard encore. Et quand le soir, enfin, il ferme sa boutique, il sera pour certains un sujet de critique.

Et pourtant sa journée n'est pas finie : il lui faut tout ranger et calculer les prix, préparer ses achats et garnir ses rayons et comptoirs.

Demain, il recommence et il faut tout prévoir. Certes, il a moins de choix que les grands magasins, mais il peut conseiller, il connaît vos besoins, il s'intéresse à vous, écoute vos histoires.

Et quand on est pressé, c'est lui qu'on va voir. C'est chez lui qu'on demande à mettre une affiche. C'est encore chez lui que l'on peut parler avec son voisinage.

Le nouvel arrivant se sent un peu moins seul, quand de son magasin, il a franchi le seuil. On dit qu'il vend plus cher que les grandes surfaces, mais en y regardant de plus près, on s'aperçoit que ce n'est pas forcément vrai.

Aussi, quand il est trop tard pour sortir sa voiture, on va frapper chez lui, quelque fois même après la fermeture.

À trop vouloir courir après la mauvaise qualité des « bas prix », un jour, les villageois n'auront plus qu'à se mordre les doigts.

Les commerçants alors auront plié bagages et chacun sait ce que veut dire « boutique fermée ». Voilà comment meurt le cœur et l'âme d'une communauté ou d'un village.

POURQUOI PAYER EN ARGENT COMPTANT?



- ◆ Vous encouragez les commerces locaux.
- ◆ Vous aidez le commerçant à éviter des frais bancaires inutiles et coûteux.
- ◆ L'argent numérique vous rend dépendant et contrôlable par les banques et le gouvernement.
- ◆ Vous soutenez la préservation de l'argent liquide.



Quels sont les avantages à favoriser le paiement en argent comptant?

1. Aucun problème en cas de panne d'électricité.
2. Garantie de notre liberté et de nos droits individuels.
3. Vous ne dépensez que l'argent que vous avez.
4. Vos achats en argent comptant sont davantage privés.
5. Vous ne payez pas de frais ou d'intérêts.
6. Certains commerçants peuvent vous donner des rabais substantiels.
7. Vous permettez à ceux qui n'ont pas accès au numérique de garder leur autonomie (handicapés, aînés ou en extrême pauvreté — près de 14 millions au Canada selon le Global Payment Trends en 2021).